

Compte-rendu de la Séance plénière  
du **mardi 11 septembre 2007** – Aime  
**Assemblée générale annuelle**

Présents

Bernard ANDRE – Philippe BARGEOT - Henri BEGUIN - Jean-Paul BERGERI – Muriel BOUVIER-THEATE - Pascal CHABERT – Bernard CHAPUIS - Marie-Hélène COSTE – Chantal EMPEREUR - André FOURMAINTRAUX – Simone GAIDET – Alain MACHET - Michel MAHIEU – Colette MAITRE - Philippe MALNOURY – Jean-Yves MONNERET - Bernard PONCET – Jean-François QUEST – Robert TALBOT - Claude SCHILLING – André VAIRETTO – Véronique VEYRAT (Région Rhône-Alpes) – Yvon ROCCA (Tarentaise Hebdo) – René BOITTE (La Savoie) - Dominique JANNOT

Excusés :

Anne-Marie ARPIN - Nadège BOULAY – Jean-Louis BAZIN – Joseph BONNEFOY - Ghislaine CHEDAL-ANGLAY – Jean-Marie CHOFFEL - Pierre FORAT – Gisèle GAIDE - Agnès GIRARD - Grégory KLETSCH – Roger MACHET - Guy MATTIS - Gilles NANTET – Pierre VINCENT - Robert VORGER

**COMPTE RENDU**

Alain Machet, Président du Conseil local de développement du Pays Tarentaise-Vanoise accueille les participants et ouvre l'Assemblée générale annuelle du CLD.

**Assemblée générale annuelle**

Alain Machet indique, que selon les critères d'assiduité du Règlement intérieur, le CLD se compose à ce jour d'une soixantaine de membres actifs. Deux nouveaux membres, excusés aujourd'hui, ont fait part de leur souhait de participer. Auxquels s'ajoutent les membres ayant rejoint le CLD au cours de l'année écoulée.

La liste sera prochainement mise à jour et diffusée aux membres. Les membres actifs du CLD disposeront d'un droit de vote formel durant l'année à venir. Ce sera le chiffre de référence pour le calcul des quorums.

Il est rappelé que le CLD reste bien sûr ouvert à toute personne volontaire.

Alain Machet propose un rapide tour de table.

*La liste à jour des membres est jointe à ce compte-rendu.*

## **Election du Président et des Vices-Présidents**

Alain Machet exprime son souhait de poursuivre sa tâche une année encore au CLD et se présente aux suffrages pour le poste de Président, en précisant, que conformément aux statuts, ce sera sa dernière année à ce poste.

Alain Machet est le seul candidat au poste de Président. Le vote à bulletin secret donne le résultat suivant : sur 18 votants, 18 votes pour Alain Machet, 0 contre, 0 abstention. **Alain Machet est réélu Président du CLD pour un an.**

Pour les Vices-Présidences, un seul candidat déclaré : Guy Mattis, excusé ce jour.

Le vote à bulletin secret donne le résultat suivant : sur 18 votants, 13 pour, 3 contre, 2 votes blancs.

**Guy Mattis est donc réélu pour un an au poste de Vice-Président.**

Robert Vorger, excusé ce jour, demeure Vice-Président, représentant l'APTV, conformément aux statuts du CLD.

Alain Machet remercie les participants.

## **Thèmes de travail à venir**

Pascal Gachet souhaiterait qu'une séance de travail soit consacrée à **la culture**, et en particulier à la question des salles existantes, leurs aménagements, les objectifs recherchés... Muriel Bouvier-Théate évoque le projet d'aménagement de la salle d'Aime (ancien cinéma devenu salle de spectacles). Alain Machet rappelle qu'une action du CDRA-CTS est en cours ; les membres du CLD intéressés par ce sujet doivent demander à participer à la commission de l'APTV qui traite de ce sujet. Le CLD pourra également organiser un débat, en invitant largement associations et artistes.

Robert Talbot propose une réunion sur le thème de **l'urbanisme**.

Sur ce sujet, Alain Machet donne les dates des réunions d'information-débat sur le foncier - gestion de l'espace - SCOT prochainement organisées dans les cantons par l'APTV (les dates seront rappelées à tous les membres).

Sur le sujet plus précis de **l'urbanisation touristique**, Alain Machet propose de faire intervenir Alain Boulogne. Un point sur la mise en œuvre du Plan tourisme pourrait être fait, dans la suite de l'intervention de Claude Comet au CLD.

Alain Machet rappelle le souhait du CLD de voir présenter en séance l'étude sur **le commerce** réalisée dans la vallée par la CCI. Michel Mahieu transmettra la demande du CLD.

Alain Machet propose également de traiter du thème de **l'eau et les milieux humides**, en présentant au CLD les différentes études en cours, en lien avec Jean-Yves Vallat.

Le thème des **déchets** pourrait également être abordé avec les différents syndicats intercommunaux compétents dans ce domaine.

Autres points d'intérêt à suivre pour le CLD : réforme des Parcs nationaux (Alain Machet), le transport, en particulier ferroviaire (Claude Schilling), les friches et le paysage (Henri Béguin).

Sur ce dernier sujet, des enseignements pourront sans doute être tirés des premières réunions foncier-gestion de l'espace de l'APTV, du projet de Charte paysagère. Muriel Bouvier-Théate suggère de faire appel à la DRAC pour des expériences conduites dans les Monts du Forez, en Bourgogne. Et dans le Beaufortain ajoute Henri Béguin.

Le **Forum Mobilité en montagne** organisé par le CLD du Bassin d'Albertville le samedi 13 octobre matin, sera aussi une occasion importante de faire avancer le sujet sur l'ensemble du territoire. Le CLD est directement concerné, l'APTV souhaitant qu'un cahier des charges pour une étude sur le transport vallées et montagne soit proposé par le CLD. Le programme du Forum sera transmis à tous les membres.

Alain Machet donne d'autres dates de réunions régionales et nationales (en particulier les Rencontres nationales des CLD de St-Denis les 29 et 30 novembre) : les membres volontaires peuvent se signaler auprès de Dominique Jannot pour y représenter le CLD.

## **Suivi des contrats territoriaux au regard du développement durable**

Alain Machet rappelle que le CLD doit désormais suivre et évaluer les contrats territoriaux et les actions au regard des critères du développement durable. En terme de méthode, il suggère de mettre en place **une commission d'évaluation**, ouverte à tous les membres volontaires du CLD.

André Vairetto estime que l'APTV doit pouvoir transmettre au CLD les demandes au titre du CDRA, avant chaque comité de pilotage, en même temps qu'elles sont transmises aux services régionaux, pour instruction préalable. Ce point sera vu avec l'APTV et Eric Laruaz.

Robert Talbot souhaiterait que soient particulièrement évalués les efforts faits en matière d'économie d'énergie et d'énergies renouvelables.

Alain Machet donne ensuite la parole à Véronique Veyrat, responsable de l'antenne régionale d'Aix-les-Bains, qui présente **la démarche proposée par la Région en matière de suivi-évaluation des CDRA au regard du développement durable**.

Véronique Veyrat confirme que le CDRA du Pays Tarentaise-Vanoise devrait bénéficier d'une bonification de 10% (de fonds régionaux supplémentaires, soit + 350000 €), suite à l'avis positif de la commission régionale de juillet dernier : il s'agit d'un bonus global ouvrant droit au coup par coup, en fonction de la qualité des projets présentés, à une aide bonifiée de la Région.

Dans le processus de décision permettant d'attribuer ou non cette bonification, le CLD a un avis obligatoire à rendre. L'avis du CLD est également demandé pour l'alimentation du bonus, mais il est facultatif (voir page 5 du diaporama).

*Le diaporama de Véronique Veyrat est joint à ce compte-rendu.*

Robert Talbot pense que le placement des curseurs est très subjectif. Véronique Veyrat estime qu'il s'agit surtout d'une occasion de dialogue entre les différentes parties chargées de la « notation ».

Colette Maître regrette le fossé important entre cette démarche et le quotidien qui voit les décisions, notamment municipales, s'imposer à tous.

André Vairetto souligne que le CLD ne se prononce pas sur des décisions locales ; son rôle est de suivre les enjeux et les actions intercommunales, celles qui finalement pèseront sur les choix locaux. Le rôle du CLD peut donc être déterminant, d'autant plus que la Région a placé les CLD au cœur des politiques territoriales qu'elle conduit.

Répondant aux craintes exprimées sur le grand nombre d'actions à suivre, André Vairetto et Véronique Veyrat précisent que le CLD n'a pas à se prononcer sur toutes les actions, prioritairement celles bénéficiant du bonus développement durable. De plus, le CLD a la liberté de s'organiser comme il l'entend pour rendre ses avis.

Si l'APTV est le pilote des contrats et proposera les actions pouvant être bonifiées, le CLD restera maître de sa méthode et de ses avis.

Alain Machet remercie l'intervenante et précise que le prochain Comité de pilotage des contrats territoriaux sera organisé par l'APTV fin 2007. Les dossiers vont donc être nombreux. Une réunion intermédiaire du CLD pourrait être organisée pour tester la méthode sur une première liste de projets, dès que le CLD en aura connaissance.

La séance est levée et se termine autour d'un pot convivial.

*Membres du CLD Tarentaise-Vanoise au 11/09/2007*

Patrick	<b>ANCEAUX</b>	Colette	<b>MAITRE</b>
Bernard	<b>ANDRE</b>	Guy	<b>MATTIS</b>
Marc	<b>ARPIN-PONT</b>	Philippe	<b>MALNOURY</b>
Anne-Marie	<b>ARPIN-PONT</b>	Stéphane	<b>MOIRON</b>
Philippe	<b>BARGEOT</b>	Jean-Yves	<b>MONNERET</b>
Jean-Louis	<b>BAZIN</b>	Gilles	<b>NANTET</b>
Henri	<b>BEGUIN</b>	René	<b>PINCK</b>
Jean Paul	<b>BERGERI</b>	Bernard	<b>PONCET</b>
Bruno	<b>BERTHIER</b>	Philippe	<b>PONCET</b>
Joseph	<b>BONNEFOY</b>	André	<b>PRIEUR</b>
Jacky	<b>BORLET</b>	Jean-François	<b>QUEST</b>
Nadège	<b>BOULAY</b>	Albert	<b>REVIAL</b>
Patrick	<b>BOULET</b>	Claude	<b>SCHILLING</b>
Muriel	<b>BOUVIER-THEATE</b>	Robert	<b>TALBOT</b>
François	<b>BUISSON</b>	Pascal	<b>TOURNIER</b>
Yves	<b>CARRET</b>	Jean-Yves	<b>VALLAT</b>
Jean-Pascal	<b>CHABERT</b>	Rosette	<b>VALLAT</b>
Marie-Hélène	<b>CHABERT</b>	Pierre	<b>VINCENT</b>
Bernard	<b>CHAPUIS</b>		<i>soit 61 membres votants</i>
Ghislaine	<b>CHEDAL-ANGLAY</b>	André	<b>VAIRETTO</b>
Raymonde	<b>CHEVRONNET</b>	Robert	<b>VORGER</b>
Jean-Marie	<b>CHOFFEL</b>	Dominique	<b>JANNOT</b>
Marie-Hélène	<b>COSTE</b>		
Patrice	<b>DESCHAMPS</b>		
Chantal	<b>EMPEREUR</b>		
Michel	<b>ETIEVENT</b>		
Chantal	<b>FAURE</b>		
Pierre	<b>FORAT</b>		
André	<b>FOURMAINTRAUX</b>		
Simone	<b>GAIDET</b>		
Gisèle	<b>GAIDE</b>		
Agnès	<b>GIRARD</b>		
Bernard	<b>GSELL</b>		
Lucienne	<b>GUILLERME</b>		
André	<b>GUILLERME</b>		
Alain	<b>HAINSELIN</b>		
Edouard	<b>JUGLARET</b>		
Grégory	<b>KLERSCH</b>		
Armelle	<b>LEROY CAMPLAN</b>		
Anne-Sophie	<b>LIONS</b>		
Roger	<b>MACHET</b>		
Alain	<b>MACHET</b>		
Michel	<b>MAHIEU</b>		